

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2021 DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

Membres présents:48 personnesMembres excusés:21 personnesMembres non excusés:57 personnesTotal des membres:126 personnes

Ouverture de l'assemblée générale par le président Cédric Haldimann à 18h30.

Message de bienvenue du comité pour cette traditionnelle assemblée qui se déroule au musée Olympique.

Le secrétaire donne les noms des membres qui se sont excusés.

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19.11.2021.

Le procès-verbal qui était disponible sur le site n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité.

2. Admissions, démissions, radiations

Cette année, nous avons 6 démissions :

- Nicola Abbattista
- Jonas Broye
- Jean-Marc Gross
- Claude Mory
- Michel Perroud
- Jean-Marc Schaad

Nous comptons 10 nouvelle admission :

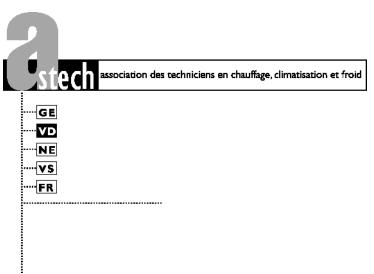
- Julien Bocher
- Brice Delmas
- Wilfrid Favre
- Nils Hutin
- Robert Jaccoud
- Shkelzen Kastrati
- Thomas Perpina
- Julien Perret
- Jérémy Spoerris
- Sandro Zoëll

Tous les candidats présents se présentent en quelques mots devant l'assemblée.

Quatre nouveaux membres n'était pas présents, mais excusés.

L'assemblée approuve ces candidatures par applaudissements.

Le comité leur souhaite la bienvenue au sein de notre association.



3. Rapport annuel du Président

Le président donne lecture de son rapport sur les activités annuelles 2018 de notre association.

Comme tout le milieu associatif, notre société a lourdement souffert du COVID. En effet, les fondements même de notre association sont basés sur les rencontres et la convivialité. Mon rapport sur les activités est donc très succinct.

En 2020, il y a eu une seule activité, elle a eu lieu le 5 mars 2020, juste avant le début des restrictions dues au COVID. La conférence s'est déroulée à l'Hôtel le Rivage à Lutry et une vingtaine de membres y ont participé. MM. Marcos et Brulé de la DGE sont venus présenter la Conception Cantonale de l'Energie et la Stratégie Energétique 2050.

De mars 2020 à juillet 2021, il n'y a malheureusement pas eu d'activité.

En août 2021, après les vacances d'été, nous nous sommes retrouvés pour une conférence sur le Blockchain. M. Cyrus Fasel est venu nous présenter la Cryptomonnaie. Comme l'orateur du jour a eu du retard, cela nous a permis d'échanger autour d'un apéritif garni sur la terrasse de l'hôtel Starling de l'EPFL. 25 membres ont participé à l'activité.

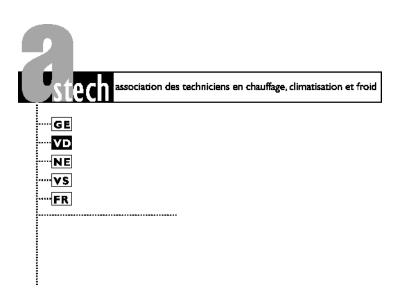
L'assemblée générale a été repoussée à multiples reprises, elle aurait dû avoir lieu initialement au printemps 2020, puis elle est décalée en fin 2020, pour finalement avoir lieu aujourd'hui.

Afin de marquer le coup et combler le vide de ces derniers temps, nous vous proposons aujourd'hui une AG plus riche que d'habitude (j'espère que vous avez apprécié la visite du musée). Ensuite, après l'AG, un repas sera servi et agrémenté d'une animation.

Au chapitre des remerciements, je tiens encore à remercier sincèrement tout le comité : Alain, Michaël, Luigi, Philippe et Thierry. Malgré cette période difficile, le comité a cherché à garder la flamme. Un merci particulier à notre secrétaire Alain qui abat un travail considérable avec notamment ces deux dernières années les annonces de report à répétition sur le site.

Dans le but de garder une bonne dynamique au sein de notre association, il est essentiel de songer au remplacement des plus anciens membres du comité qui ont dépassé la date limite fixée par les statuts. Il s'agit de Luigi, Alain et moi-même, nous sommes encore motivés pour poursuivre jusqu'à la prochaine AG mais après nous souhaitons passer la main. Des contacts ont déjà été pris avec des potentiels successeurs mais toute personne intéressée est priée de s'annoncer!

D'un point de vue comptable, notre association se porte bien et nous espérons vivement que nous pourrons concrétiser en 2022 le voyage du 40ème anniversaire repoussé de 2 ans. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'ores et déjà une bonne soirée.



4. Rapport du trésorier, lecture des comptes et rapport écrit des vérificateurs des comptes

Michaël donne lecture des comptes pour l'exercice 2019 et 2020.

Le vérificateur des comptes Philippe Boulaz présente le rapport et confirme l'exactitude des comptes de l'association.

Le rapport est approuvé par l'assemblée.

RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2019 (Châtonnaye, mars 2020) Résultat normal de l'exercice 2019

Caisse

Avoir au 01.01.2019 Fr. 70.50 Avoir au 31.12.2019 Fr. 70.50

Evolution du compte Fr. 0.00

CCP

Avoir au 01.01.2019 Fr. 19'640.83 Avoir au 31.12.2019 Fr. 38'689.94

Evolution du compte pour l'exercice 2018 Fr. 19'049.11 Résultat négatif Fr. 2'800.89

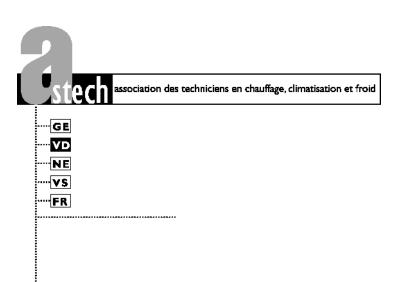
- Perte d'exploitation de ./. CHF 2'800.89 (Enc. cotisations CHF 9'150.00 ./. dépenses 11'950.89)
- Produits encaissés d'avance (Sponsoring Voyage initialement prévu 2020) CHF 21'850.00

Résultats 2019 - Ouverture 2020

 Solde à nouveau pour la caisse au 01.01.2020
 Fr.
 70.50

 Solde à nouveau pour le CCP au 01.01.2020
 Fr.
 38'689.94

 Solde au 01.01.2020
 Fr.
 38'760.44



RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2020 (Châtonnaye, mars 2021) Résultat normal de l'exercice 2020

Caisse

Avoir au 01.01.2020 Fr. 70.50 Avoir au 31.12.2020 Fr. 70.50

Evolution du compte Fr. 0.00

<u>CCP</u>

Avoir au 01.01.2020 Fr. 38'689.94 Avoir au 31.12.2020 Fr. 80'044.99

Evolution du compte pour l'exercice 2020 Fr. 41'355.05 Résultat positif Fr. 705.05

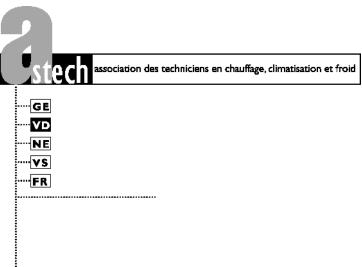
- Bénéfice d'exploitation de ./. CHF 705.05 (Enc. cotisations CHF 11'400.00 ./. dépenses 10'694.95)
- Produits encaissés d'avance (Sponsoring + inscriptions Voyage 2021) CHF 43'650.00
- Charges payées d'avance (Fond. Olympique Lausanne –acompte) CHF 3'000.00

Résultats 2020 - Ouverture 2021

 Solde à nouveau pour la caisse au 01.01.2021
 Fr.
 70.50

 Solde à nouveau pour le CCP au 01.01.2021
 Fr.
 80'044.99

 Solde au 01.01.2021
 Fr.
 80'115.49



5. Nomination du comité

Maintien du comité :

- Cédric Haldimann, président
- Michaël Gaberell, caissier
- Alain Debès, secrétaire
- Philippe Studer, membre adjoint
- Thierry Etienne, membre adjoint
- Pierluigi Miniscalchi, membre adjoint

L'assemblée générale accepte à l'unanimité. Le comité fait l'annonce qu'il cherche de nouveaux pour son renouvellement lors de la prochaine AG 2022.

6. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un suppléant

Patrick Barraz devient chef vérificateur. Pascal Di Gruttola est nommé vérificateur et José Del Castillo suppléant. Ils sont élus à l'unanimité de l'assemblée générale.

7. Prix Astech 2021 (sur note travail pratique)

Chauffage

Angel Lonardo 5,0

(Thermoconcept SA)

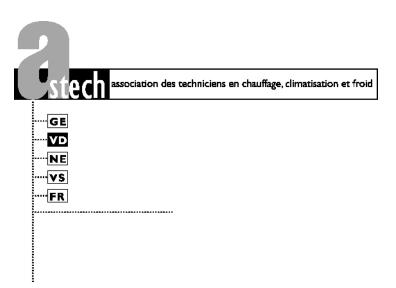
Ventilation

Daniele Speca 5,1

(3lément'Air SA)

8. Fixation du montant des cotisations pour 2022

Au vu de l'excellente santé financière de l'association, le comité propose de maintenir la cotisation à Fr. 100.- pour les membres actifs et à Fr. 50.- pour les membres sympathisants.



9. Secrétariat central InterAstech

Le secrétariat central a été remis en octobre 2017 à la section de Genève pour une durée de 3 ans. Pour rappel la cotisation est de Fr. 3.-/membre actif.

Pour information les différentes sections comportent le nombre suivant de membres :

Section NE: 50 membres
Section GE: 125 membres
Section FR: 124 membres
Section VD: 126 membres
Total: 425 membres

10. Programme 2022

Au niveau programme, il est prévu une visite des installations techniques de la patinoire et piscine de Malley, éventuellement la visite du Stade de la Tuillière à Lausanne, ainsi qu'une conférence sur le retour d'expertises des installations PAC.

Le programme des activités de l'année est mis à jour en permanence sur le site.

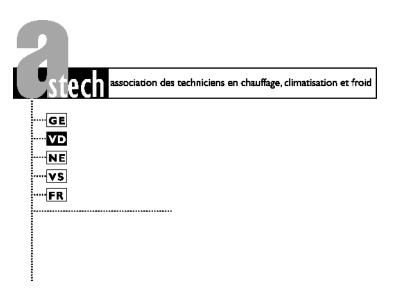
11. Site internet

Le site internet fonctionne bien, si ce n'est les soucis récurrents d'envoi des emails. Plusieurs adresse email de membres ne sont pas correctes. Le comité va regarder pour améliorer ce point.

Certains membres n'ont pas réussi à s'inscrire aux activités, car le champ « commentaires » doit être rempli obligatoirement, p.ex. « merci, présent » ou « désolé, ne pas pas être présent ». Le comité va regarder si cela peut être supprimé.

12. 40 ème anniversaire Astech-Vaud

Jean-Michel Viquerat prend la parole pour présenter le voyage prévu à Séville du 16 au 19 juin 2022 à l'occasion du 40ème anniversaire de notre association. Tout le monde se réjouit de cette virée qui, nous l'espérons, puisse avoir lieu après covid.



13. Propositions diverses

Pierre-André souhaite prendre la parole pour nous faire part d'un malheur accident survenu le 8 novembre dernier....

Ce courrier a véritablement été envoyé à une grande compagnie d'assurances....

Monsieur l'assureur,

Je vous écris en réponse à la demande d'informations complémentaires concernant mon accident de travail du 8 novembre dernier. J'ai précisé : "manque de chance" dans la case réservée aux "causes du sinistre" et vous me demandez des précisions.

Je suis couvreur de formation. Le jour de l'accident, je travaillais seul sur le toit d'un immeuble de 6 étages. Une fois le travail terminé, cet après-midi là, j'ai constaté qu'il restait environ 280 tuiles, ce qui représente un poids de près de 120 Kg. Plutôt que de descendre les tuiles à la main, j'ai décidé de les placer dans un monte-charge manuel qui fonctionnait grâce a une poulie fixée au 6e étage.

J'ai donc chargé les tuiles dans la caisse du monte-charge sur le toit et suis redescendu au bas de l'immeuble pour procéder à la descente du chargement. Je tenais fermement la corde pour assurer la sécurité de cette manoeuvre. Comme vous le noterez dans mon fichier médical ci-joint, mon poids est actuellement de 68 Kg.

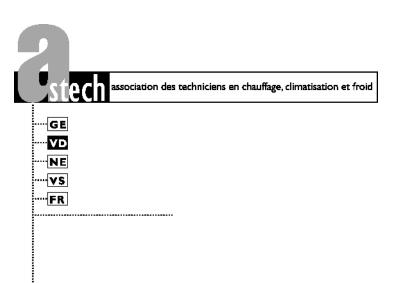
Des que le monte-charge s'est retrouve suspendu en l'air, j'ai été irrésistiblement attiré vers le haut et, je le reconnais, n'ai pas eu la présence d'esprit de lâcher la corde. J'ai donc progressé à grande vitesse vers le haut de l'immeuble et, au niveau du troisième étage, j'ai rencontré le monte-charge qui, lui, progressait à la même vitesse en sens inverse. Cela explique la fracture du crâne que je vous ai mentionnée dans mon courrier précédent.

Mon ascension s'est toutefois ralentie au niveau du 6e étage et s'est arrêtée lorsque mon index et mon majeur se sont retrouvés coincés dans la poulie. Cela détaille les nombreuses fractures de ma main droite que j'avais mentionnées. Suspendu en l'air et malgré la douleur intense, je n'ai pas lâché prise. Mais au même moment, le monte-charge percuta le sol à vive allure, ce qui brisa net le fond de la caisse. Toutes les briques éclatèrent et se répandirent sur le sol. Le monte-charge endommagé pesait a présent environ 20 Kg, si bien que, comme je tenais toujours fermement la corde, j'ai commencé une rapide descente vers le bas.

Au niveau du troisième étage., comme vous l'imaginez, j'ai rencontré le monte-charge a très grande vitesse, ce qui explique les quatre dents cassées et les deux côtes enfoncées que je vous ai reportées précédemment. Cette percussion du monte-charge a toutefois ralenti quelque peu ma descente si bien que mon atterrissage sur le tas de tuiles brisées ne m'a causé qu'une simple fracture du genou.

Le fait que je ne mentionne nulle part dans ce rapport la cause exacte de l'enfoncement de la cage thoracique que j'ai pourtant déclaré dans ma lettre précédente ne vous aura sans doute pas échappé. J'ai en effet le regret de vous informer que me retrouvant ainsi étendu sur un tas de tuiles brisées avec de multiples fractures, je n'ai pas eu la présence d'esprit de tenir la corde quelques secondes de plus. J'étais donc dans l'incapacité totale de bouger lorsque le monte-charge de 20 Kg a entamé sa rapide redescente.

Très cordialement.



Aucune autre proposition n'est faite durant l'assemblée.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la partie officielle est terminée, et le président déclare l'assemblée générale 2020-2021 terminée. La soirée se poursuit par le traditionnel repas qui réunit 45 membres.

ASTECH-VAUD Le secrétaire : Alain Debès Rouyer